

CIQ VAUFREGES - PORTES DES CALANQUES

Maison de Quartier 12 rue Henri Cochet Marseille 9^e – N° préfectoral 02961

Site : www.ciq-vaufreges.fr Email : contact@ciq-vaufreges.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 03 Février 2024

Ouverture de la séance à 8h45 par la Présidente Mme Roseline YNESTA

Personnalités présentes à partir de 09h30 :

- Mme Anne-Marie d'ESTIENNE-d'ORVES Maire des 9^e/10^e arrondissements
- M. Didier REAULT, Président du Parc National des Calanques Vice-Président de la METROPOLE
- M. Gilbert HOFFMANN Adjoint au Maire en charge de la propreté, délégué aux parcs et jardins et à l'assainissement,
- M. Blaise ROSATO Adjoint au Maire en charge de la Sécurité,
- M. Claude FERCHAT Conseiller à la Propreté Conseiller Métropolitain
- M. Daniel MOINE 15e Adjoint Vie Combattante, Affaires Militaires, Lien avec le BMP, Gestion des Risques
- Mme Julia RENOSI collaboratrice de Mme Olivia PARREL Cabinet Technique
- M. Philippe YZOMBARD Président de la confédération des CIQ de Marseille et des communes environnantes

Nombre d'adhésions : **51** en 2022, **29** en 2023

Nombre de participants adhérents : **24**

Nombre de pouvoirs : **4**

Nombre de personnes présentes : **30**

Quorum atteint

Lecture du Bilan d'Activité : **adopté à l'unanimité**

Lecture du Rapport Financier : **adopté à l'unanimité**

Election au Conseil d'Administration : sont élus à l'unanimité

Mmes Roseline YNESTA, Denise JELSCH, Claudette LEONETTI, Marie LUCHE, Florence LUDWIG,

MM. Lucien ATTIA, Romain BONED, Luc CHAUVEL, Christophe GRANOTTIER, Vincent GALTIER.

1°) Boulevard Urbain Sud

L'avancement actuel du BUS crée des bouchons gigantesques dans les quartiers environnants du 9. Martine VASSAL a annoncé lors de ses vœux le début des travaux du rond-point à l'intersection avec le boulevard de Sainte Marguerite avec une fin souhaitée fin 2024. Ces travaux valident la DUP existante.

Il conviendrait à minima de le prolonger jusqu'au chemin du Roy d'Espagne (9^{ème} ardt).

La mairie centrale refuse de céder l'emprise foncière nécessaire mais si nécessaire le préfet expropriera la ville de Marseille.

2°) Prévention en cas de fortes pluies

Cette compétence est maintenant revenue à la métropole.

M. Didier REAULT a pris la direction de la structure EPAGE (budget 30M€) créée à cette occasion (M. HOFFMANN en est aussi titulaire) le référent de Vaufrèges est M. GATTAZ. Il est préférable de privilégier le non ruissellement et dés imperméabiliser les sols plutôt que le busage. Une visite sur place le long de la Gouffone en particulier sera organisée prochainement. (la réunion prévue a été reportée depuis)

3°) Vidéo-protection Radars, Vitesse excessive, Panneaux 50 rappel, Nuisances sonores excessive route Léon Lachamp

La préfecture de police a confirmé il y a deux jours que deux radars fixes seront installés Route Léon Lachamp d'ici fin 2024, leur implantation reste à préciser. Concernant les radars sonores, ils n'ont pas encore été validés par l'État. Les habitants de Vaufrèges sont excédés par le bruit et les rodéos urbains. Les riverains préféreraient un radar tronçon plus efficace pour diminuer la vitesse.

Les habitants demandent à connaître les chiffres des accidents dans la Gineste en 2023.

4°) Déploiement de la fibre

Vaufrèges n'est pas raccordable pour l'instant. L'arrêt du « cuivre » est programmé pour 2026. Le déploiement de la fibre se fera en aérien dans notre quartier.

5°) Transports en commun suppression de la ligne 24 T au profit du car 78 (Marseille Cassis)

Le bus 78 est souvent complet en période touristique ce qui empêche les riverains de l'utiliser. Il conviendrait de rétablir l'arrêt du « Clos des Iris » pour le B1.

6°) Mise en sens unique du Boulevard François Arlaud...Modification des feux tricolores à l'intersection du Bd François Arlaud

Une boucle de détection sera installée sur le Bd François Arlaud au débouché sur la route Léon Lachamp. Une réunion est prévue sur place le 16 Février avec la mairie de secteur.

Questions des participants

Propreté

Utiliser l'application « Propreté au Quotidien » en particulier pour les chenilles processionnaires sur le domaine public.

Les composteurs individuels peuvent être commandés sur le site de la métropole.

Une réorganisation de la collecte des déchets est en cours.

Devenir école d'Architecture

L'INSERM occupe une partie des locaux et souhaiterait l'occuper en totalité mais ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Caserne des pompiers

La caserne des Marins Pompiers sera déplacée de l'école Kedje vers le début de l'avenue de Luminy mais le bataillon conservera la caserne actuelle.

Piscine de Luminy :

A ce jour rien n'a encore été engagé par la mairie centrale.

Fin de l'AG à 11 h45

Le Conseil d'Administration

LES CIQ

Des Bénévoles à l'écoute de leur environnement

Un peu d'histoire :

Le terme (comité d'Intérêt de Quartier) apparaît à Marseille à la fin du 19^{ème} siècle, bien avant la fameuse loi de 1901, autorisant les Associations.

Dès la fin de la guerre de 14-18, les Comités d'Intérêt de Quartier se développent dans la Cité phocéenne. Leur mission : suivre avec attention la qualité des services publics dans leur quartier. Ces Comités sont ouverts à tous, respectant la diversité des opinions et des croyances, unis dans le seul but de défendre, valoriser et promouvoir leur quartier.

Conscients de leur représentativité, ils se rassemblent dès 1924 en Fédérations d'arrondissement, elles-mêmes regroupées au sein de la Confédération.

A partir des années 60, la Confédération se modernise et prend de l'essor : C'est à cette époque que sont posées les bases nécessaires, définissant les relations avec les élus et les autorités compétentes. Cette nouvelle dynamique sera la garantie de la crédibilité actuelle des Comités de Quartier.

Les Missions des Comité d'Intérêts de Quartier :

Interface entre les habitants d'un quartier et les différents décideurs les Comités d'intérêt de quartier agissent dans le cadre de la loi de 1901.

Forces de concertation autonomes, ils interviennent dans tous les domaines de la vie quotidienne tout en n'hésitant pas à élargir leur réflexion autour des grands projets d'aménagement de leur Commune, de leur Département, de leur Région voir...de l'Europe.

Acteur de la vie locale, leurs actions sont intergénérationnelles, multiculturelles et apolitique. Les Comités d'intérêt de Quartier sont une force de proposition pour les Collectivités et leurs actions au service de la population les font reconnaître d'utilité publique.

Un Comité d'intérêt de Quartier agit dans les domaines aussi variés que : la sécurité, l'éducation, l'emploi, l'action sanitaire et social, l'environnement, l'urbanisme, les lois...et tout ce qui traduit les désirs et aspirations des habitants. Son implantation de proximité lui permet de transmettre ou collecter facilement toute information locale et d'établir sa pertinence avec l'ensemble des dossiers.

Cette situation toute particulière s'appuyant sur l'engagement des bénévoles permet d'établir des contacts sérieux avec les élus, les administrations et les services techniques aboutissant très souvent à trouver les solutions les mieux adaptées.

BULLETIN D'ADHESION AU C.I.Q. VAUFREGES-Porte des Calanques

Site officiel : www.ciq-vaufreges.fr

Adresse mail : contact@ciq-vaufreges.fr

NOM :

Prénom :

.....

Adresse :

.....

Téléphone : Adresse mail :

.....

Adhère au CIQ Vaufrèges-Portes des Calanques

Signature :

.....

Cotisation 10 euros pour l'année 2024, payable par chèque à l'ordre du CIQ Vaufrèges-Portes des Calanques
(L'adhésion est possible du 1^{er} janvier au 31 décembre)